

ccinfo

N° 303

OCTOBRE
NOVEMBRE
2024

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

DISPENSÉ DE TIMBRAGE

Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun,
BP M3, 98849 Nouméa Cedex

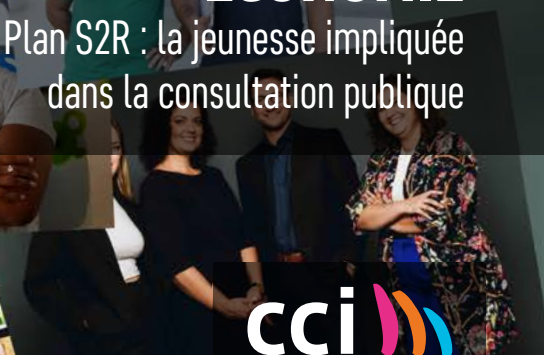


Entrepreneurs,
votez pour
les élections
de la CCI-NC

DOSSIER
Élections consulaires :
Des entrepreneurs au service des
entrepreneurs, votez pour vos
représentants !

CONJONCTURE
Panorama de l'immobilier 2023 :
un secteur en crise

ÉCONOMIE
Plan S2R : la jeunesse impliquée
dans la consultation publique



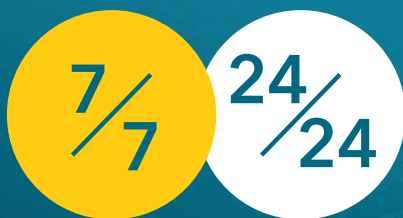
cci
@ NOUVELLE-CALÉDONIE

WWW.CCI.NC



• Reportages • Interviews • Directs •

L'info locale en 1^{ère} ligne



Notre p●int commun
c'est vous



www.la1ere.nc & france.tv

nouvelle
calédonie ● **1**



ÉDITO

Cette année ont lieu les élections pour le renouvellement de la représentation consulaire de la CCI. Tous les cinq ans, cette étape vous permet d'élire les chefs d'entreprise bénévoles qui au quotidien accompagnent les entrepreneurs et les représentent dans les grandes décisions économiques du territoire. Votre CCI déploie cette année le vote en ligne, pour vous faire gagner du temps et faciliter le vote. Il est important que les entreprises expriment leur choix, pour que leurs élus consulaires soient représentatifs. Corps intermédiaire entre le public et le privé, la CCI-NC a un rôle important à jouer dans l'économie locale, et pour porter votre voix et défendre vos intérêts – surtout dans le contexte actuel. Retrouvez toutes les informations de cette élection dans le dossier.

Dans ce numéro, vous retrouverez la synthèse du Panorama de l'immobilier 2023, outil d'aide à la décision très attendu par les professionnels et les particuliers. Nous vous proposons aussi bien sûr un focus sur le plan pour la Sauvegarde, la refondation et la reconstruction de la Nouvelle-Calédonie, qui sera crucial pour son redressement économique. Les acteurs économiques, NC ÉCO et la CCI se sont engagés pour alimenter ce plan S2R, dans lequel ils fondent beaucoup d'espoir pour réformer vraiment, changer de paradigme une bonne fois, et remettre le territoire sur une trajectoire de prospérité. Votre magazine vous dit tout également des enjeux de la démolition/déconstruction, vous donne les clés pour réinventer votre parcours professionnel, vous sensibilise à la nécessité de stocker et sécuriser vos données, vous parle des leviers de rebond comme l'export, qui renforceront votre résilience...

En cette fin d'année, la CCI reste pleinement engagée dans sa mission et mobilisée à vos côtés.

David Guyenne,
Président de la CCI-NC

ACTUALITÉS

- 4 À la une**
Nouveau : des ateliers gratuits pour construire son Business Plan. Reprise des ateliers Café avec mon banquier. L'export, un levier de résilience.
- 5 Actions de la CCI**
La CCI très engagée dans le plan S2R.
- 6 Quels dispositifs pour la reconversion professionnelle ?**
- 7 La CCI accompagne les entrepreneurs.**
- 8 Focus entrepreneur**
Aymeric Brun voit l'entrepreneuriat en vert.
- 10 L'actualité des entrepreneurs**

DÉCRYPTAGES

- Pacifique/International**
14 Faire de l'export une opportunité de relance économique.
- Innovation**
16 La cryogénie à l'assaut des suies.
- Conjoncture**
19 Panorama de l'immobilier 2023 : un secteur en crise.
- Dossier**
20 Dossier spécial élections consulaires : des entrepreneurs au service des entrepreneurs, votez pour vos représentants !
- Économie**
26 Plan S2R : la jeunesse impliquée dans la consultation publique
- Développement durable**
28 Démolir ou déconstruire, des précautions s'imposent.

- Numérique**
30 Sécuriser et stocker ses données.
- Tourisme**
32 Tourisme, restaurer la confiance...

INFOS PRATIQUES

- Formation**
35 Réinventez votre parcours professionnel avec la CCI.
- Fiche pratique**
36 Comprendre le licenciement économique.
- Comment j'ai réussi à...**
37 Aller de l'avant pour rebondir.
- 38 Chiffres et échéances**



À la Une

À vos côtés sur le terrain



En temps normal, les élus accompagnés de conseillers de la Chambre se rendent régulièrement au sein des entreprises, pour entendre leurs préoccupations et leurs attentes et pouvoir les défendre au mieux. Avec la crise, ces visites se sont intensifiées... Toutes les semaines, les équipes sont sur le terrain. Plus de trente

entreprises ont reçu la visite de la CCI depuis le mois de juillet. Après des chefs des entreprises directement ou indirectement impactés, ils prennent la mesure exacte des destructions et pillages, les conseillent, les soutiennent, et font remonter aux institutions leurs préoccupations. En août, la Chambre était à Koné pour une réunion d'échanges avec les entrepreneurs de la province Nord, et faire le point sur le manque de touristes et les problématiques liées à la baisse de la consommation. En octobre, elle était à Lifou : les entreprises des îles Loyauté ressentent aussi les effets de la crise, se traduisant par une perte de clientèle et des difficultés d'approvisionnement qui se sont accentuées. Ces visites permettent à la CCI d'échanger sur les difficultés de ses ressortissants et de les soutenir dans leurs démarches pour continuer à maintenir et développer leurs activités dans un contexte difficile.

Nouveau : des ateliers gratuits pour construire son Business Plan

Chefs d'entreprise, porteurs de projet, repreneurs... La CCI complète son offre d'ateliers gratuits d'initiation à l'entrepreneuriat avec un nouvel atelier Business Plan. Vous pourrez y apprendre à travailler par étapes sur les différentes projections financières d'un projet, en vous appuyant sur des exercices pratiques pour maîtriser : plan de financement, calcul des amortissements, CA prévisionnel, frais généraux, compte de résultat prévisionnel sur 3 ans, plan de trésorerie, seuil de rentabilité, etc. L'enjeu est de pouvoir vérifier la cohérence de votre projet, sa faisabilité et sa viabilité, et d'avoir des éléments solides pour convaincre vos partenaires (banques, organismes d'aides, etc.) ! **Inscriptions en ligne sur le site internet de la CCI, rubrique Événements :**

www.cci.nc

Reprise des ateliers Café avec mon banquier

Les rendez-vous mensuels « Café avec mon banquier » sont reprogrammés. Ce format vous permet, en petit comité, de recueillir de l'information sur le fonctionnement, la réglementation et les contraintes des banques, les besoins et solutions bancaires pour les chefs d'entreprise et les actualités du secteur (arnaques et cybersécurité, banque en ligne, etc.). Ce rendez-vous permet aussi de démystifier la relation avec les établissements bancaires, partenaires de la trésorerie de l'entreprise, et de pouvoir bénéficier de conseils gratuits et informels. **Inscriptions en ligne sur le site internet de la CCI, rubrique Événements :**

www.cci.nc

L'export, un levier de résilience



La CCI-NC, membre de Team France Export, est à l'écoute des entreprises pour les guider dans leur projet à l'international. En parallèle des missions économiques qu'elle organise, et de sa conseillère International dédiée qui est à votre écoute pour vous fournir tous les renseignements nécessaires et vous faire bénéficier de l'aide financière et du réseau de la Team France Export (c.levet@cci.nc), la Chambre propose régulièrement aussi des réunions gratuites « Info-Export ». L'objectif au sortir de ces réunions : se poser les bonnes questions pour passer de l'idée au projet export, savoir comment structurer son projet, comprendre l'utilité de réaliser une étude d'opportunités, et connaître les éléments indispensables pour se lancer. Pour s'inscrire à ces réunions, **particulièrement utiles aux primo-importateurs, rendez-vous sur le site internet de la CCI :**

www.cci.nc

De nombreux événements programmés

Retrouvez sur le site internet de la CCI (www.cci.nc) tous les événements programmés au mois de novembre pour vous aider dans votre vie d'entrepreneur. Quelques thématiques : l'intelligence artificielle, une alliée stratégique pour soutenir la relance ; Comment protéger son entreprise des cyberattaques ? ; Relancer son activité par l'innovation ; Se prémunir des risques à l'international ; Jeux et opportunités en Asie du Sud-Est ; Gérer la e-réputation de son entreprise... Et toujours : les Rendez-vous de l'économie peuvent tous être retrouvés en podcast sur la **chaîne Youtube de la CCI-NC.**

Actions de la CCI

LA CCI TRÈS ENGAGÉE DANS LE PLAN S2R

La CCI-NC mobilisée dans les cellules de gestion de crise, participe activement à travers NC ÉCO au plan pour la Sauvegarde, la refondation et la reconstruction (S2R) de la Nouvelle-Calédonie, préparé par le gouvernement local. Les recommandations formulées par NC ÉCO portent la nécessité de réformer en profondeur pour atteindre un modèle de développement soutenable et attractif, qui permettra à la Nouvelle-Calédonie de retrouver le chemin de la prospérité et aux chefs d'entreprise de se projeter à nouveau dans des investissements.

Les acteurs économiques se sont largement investis dans le travail préparatoire du plan «S2R». En phase avec la plupart de ses constats, ils ont pu exposer ces dernières semaines leurs conclusions et préconisations au gouvernement, chargé de le synthétiser en un grand plan pour la reconstruction pérenne du pays, meurtri par plusieurs mois d'exactions – notamment sur son tissu productif. Pour parvenir à une situation satisfaisante, la Chambre préconise plusieurs étapes, étroitement liées voire qui sont un préalable les unes des autres. Trois préalables se posent d'emblée, pour permettre aux entreprises et aux emplois de survivre dans l'attente d'un rebond : le respect total de l'ordre public et de la liberté de circulation, le retour au dialogue ainsi que le maintien des mesures de soutien de l'État au moins jusqu'à mi-2025.

Réduire la dépense publique

Le débat remet en lumière aujourd'hui la nécessité de réduire la dépense publique et de contenir une flambée de la fiscalité. Bien avant que la population calédonienne soit concernée par le chômage de masse et voit son pouvoir d'achat plus contraint que jamais, les acteurs économiques défendent depuis plusieurs années qu'aucun modèle économique ne sera soutenable sans une réduction très significative de la dépense publique. Les acteurs économiques se sont ainsi montrés volontaires pour défendre de nécessaires évolutions fiscales, pour autant que ce préalable soit posé : agir d'abord sur la dépense, avant de rechercher les moyens d'augmenter les recettes. Le collectif NC ÉCO avait posé dans une analyse économique poussée, dès 2021, ce volet stratégique de suppression notamment des mêmes compétences exercées à plusieurs niveaux institutionnels, ou encore du « mille-feuille administratif », afin de rendre l'administration plus facilitante de la démarche entrepreneuriale. Pour les acteurs économiques, il est nécessaire de poser ce cadre administratif soutenable, pour pouvoir



dans un deuxième temps imaginer les recettes fiscales à mettre en regard pour le financer. NC ÉCO défend aussi une fiscalité portant sur la base la plus large possible, afin de la rendre équitable et porteuse de développement, un secteur public qui ne devrait plus pouvoir s'endetter pour financer son fonctionnement, ou encore un recentrage de l'action publique sur ses fonctions premières uniquement.

Santé, énergie, transports : réformer tous les systèmes stratégiques

Dans un deuxième temps, les acteurs économiques portent la nécessité d'une refonte de tous les systèmes : de protection sociale, en matière d'énergie, de transports, de formation, etc. L'objectif : optimiser la performance et rationaliser les coûts de chacun de ces secteurs cruciaux, qui doivent impérativement être sauvés et qui, pour certains, contribuent à la "vie chère" à enrayer. Ils défendent ainsi pour le secteur de l'énergie une réglementation incitative qui récompense la performance de ses acteurs, le soutien de l'État aux investissements de la transition énergétique ou encore de confier à la Commission de Régulation de l'Énergie le soin d'assurer par délégation le rôle d'autorité indépendante de régulation. En matière de santé, ils portent un recentrage sur les missions essentielles en réduisant la prise en charge des dépenses et en réussissant la dématérialisation. Pour le secteur du nickel - qui demeure la principale locomotive de l'économie calédonienne et doit être préservé - une culture plus large de l'exportation de minerai en quantités suffisantes pour soutenir l'activité ou maintenir les sites en exploitation, même sans activité métallurgique jusqu'à trouver un repreneur ou que le marché redevienne plus favorable. Sur tous ces sujets prioritaires, dont la formation de la jeunesse également qui sera essentielle à la reconstruction du pays, les acteurs économiques travaillent étroitement avec la Nouvelle-Calédonie pour repenser ces systèmes de manière plus performante.



Actions de la CCI

Préparer les secteurs porteurs

Au troisième rang dans l'ordre des urgences économiques, viennent les filières sur lesquelles la Nouvelle-Calédonie souhaitera baser son développement économique futur, pour permettre une plus grande autonomie et une meilleure résilience notamment face aux aléas du marché du nickel. En filigrane : l'attractivité du territoire, cheval de bataille récurrent du monde économique calédonien, pour attirer à la fois les talents et les investissements. Quelle place du nickel veut-on pour demain, quel tourisme, quel système alimentaire, quelle « économie bleue », quelles capacités en maintenance industrielle ?

Autant de sujets qui, le plus fort de la crise économique et sociale passée, restent d'actualité pour toute projection dans l'économie à terme de la Nouvelle-Calédonie. Pour les acteurs économiques, il s'agit bien de séquencer les sujets d'urgence et de les adresser dans un ordre pragmatique afin de retrouver - avec le temps et le soutien volontariste de l'État pour accompagner ce chemin de résilience – une trajectoire qui permettra aux chefs d'entreprise de s'assurer, de dé-risquer leurs investissements, et in fine de pouvoir se projeter vraiment dans la reconstruction.



QUELS DISPOSITIFS POUR LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE ?

Le 10 octobre, la Chambre a proposé aux chefs d'entreprise et salariés un Rendez-vous de l'économie sur les dispositifs à leur disposition pour préparer, financer et réussir leur reconversion professionnelle.



Formation professionnelle continue, création d'entreprise, VAE, financements, dispositifs provinciaux d'insertion et d'emploi... Cinq intervenants ont présenté les possibilités de rebond, en cette période de crise. Peu connu et peu utilisé, en dépit d'un taux de réussite avoisinant les 80 %, le dispositif de Validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place depuis 2010 en Nouvelle-Calédonie est accessible dès un an d'expérience professionnelle, sans limite d'âge, et son coût (en moyenne 120 000 francs CFP) peut être financé par l'employeur, mais aussi par le Fonds interprofessionnel d'assurance formation (FIAF) ou par la Nouvelle-Calédonie.

Le FIAF, qui élabore des plans de formation financés par le versement obligatoire par les employeurs de 0,2 % de leur masse salariale, peut toujours aujourd'hui allouer jusqu'à 400 000 francs annuels à une entreprise pour former ses équipes. La direction de l'emploi et du logement en province Sud propose depuis la crise des démarches simplifiées en ligne pour les demandes d'accompagnement à l'emploi sur la base du volontariat, et toujours le dispositif Pro'Sud pour les patentés. En province Nord, Cap Emploi propose deux dispositifs : le Pass Immersion et le Pass Emploi. Et la CCI bien sûr propose des ateliers collectifs, des accompagnements personnalisés, l'aide d'experts, des formations. Son centre de formation CCI Alternance accueille aussi des apprenants à partir de 16 ans et sans limite d'âge (30 % de ses alternants ont plus de 25 ans).

Retrouvez toutes les informations données lors de ce Rendez-vous de l'économie, en regardant le podcast.



Actions de la CCI

Être efficaces sur toutes vos problématiques

Sur notre site internet, **un guide pratique** est aussi à votre disposition, pour répondre à toutes vos questions et vous informer sur les aides disponibles. La Chambre peut vous aider de multiples façons : **pour relancer votre com sur internet**, pour **sécuriser vos données**, pour **lancer votre démarche export**, pour élaborer votre business plan et **créer votre entreprise**, pour vous accompagner dans vos **chantiers de démolition**, pour **sécuriser vos entreprises** (sécurisation en partenariat, visite de référents sûreté), ou encore pour aider à **professionnaliser votre association**.

En province Nord aussi

Ateliers, Matinales, Rendez-vous de l'économie : **de nombreux événements** de plusieurs formats et à différents horaires, sont aussi organisés pour vous informer. Rendez-vous sur la rubrique Agenda de www.cci.nc, pour vous inscrire ! Et toujours des **formations**, et un **dispositif spécifiquement destiné aux entreprises du Nord**, pour les aider à créer, gérer et développer leur entreprise. Grâce à un accompagnement financé à 100 % par la province Nord et la CCI, les porteurs de projet, chefs d'entreprise ou repreneurs peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur des thèmes clés : diagnostic complet pour les entreprises en difficulté, gestion de trésorerie, élaboration de business plan, montage de dossier de financement, et bien plus. De plus, la province Nord prend en charge une partie du financement des formations des entreprises du Nord, qui bénéficient de 60 % de remise sur le catalogue de formation de la CCI-NC.

Au quotidien, la CCI vous représente, défend vos intérêts et fait remonter vos difficultés aux institutions, pour que vos problématiques soient réellement prises en compte.

LA CCI ACCOMPAGNE LES ENTREPRENEURS

Entreprises en difficulté, les conseillers de la CCI sont à votre écoute pour répondre à vos questions, vous orienter vers des solutions, vous informer des démarches, des aides disponibles, et vous aider dans tous vos problèmes de gestion.

Grâce à la solidarité du réseau national des CCI, la Chambre peut aussi mettre à votre disposition des experts, pour un accompagnement personnalisé (jusqu'à 4 heures) en fonction de vos besoins : **avocats** (pour la lecture de vos contrats, la relation avec vos clients et fournisseurs, en cas de suspension d'un chantier de construction, pour anticiper un plan social), **experts-comptables** (restructuration de dettes, préparation d'un plan de sauvegarde, prévisionnel, plan de trésorerie, audit de comptes), **experts d'assurances** (lecture du contrat d'assurance, accompagnement à la compréhension des nouveaux contrats d'assurance ou avenants, constitution de dossier de perte d'exploitation, reconstruction). Un **psychologue du travail** peut aussi intervenir (jusqu'à 6 heures) auprès de vos équipes, pour vous aider dans les périodes de transition ou de réorganisation, pour renforcer le moral des équipes et prévenir les risques psychosociaux liés à l'incertitude économique, ou encore pour une reprise du travail réussie, avec un accent particulier sur la cohésion et la motivation. **Pour bénéficier de l'aide de ces experts, contactez le Numéro Vert de la CCI-NC : le 05 03 03.**



CONTACT
caprelance@cci.nc / Numéro vert : 05 03 03



Focus entrepreneur



AYMERIC BRUN VOIT L'ENTREPRENEURIAT EN VERT

Il est indiscutablement l'un des chefs de file des solutions de rénovation énergétique des bâtiments s'inscrivant également dans la valorisation locale des déchets. Malgré la crise, Aymeric Brun reste positif et concentré sur le développement de sa solution d'isolation écologique sur le Caillou comme dans la région.

« Peu importe les obstacles, l'important est de maintenir le cap sur nos objectifs », affirme d'emblée cet entrepreneur passionné, actif au sein du cluster d'entreprises Écoconstruction depuis sa création en 2007. « Innover, se réinventer et diversifier nos activités, de la fabrication à la pose, tout en visant les marchés régionaux et internationaux : c'est ce qui nous motive aujourd'hui. » Crise Covid, récession dans le BTP, émeutes du mois de mai, Aymeric Brun, en plein déménagement de Ducos à la ZIPAD à Païta, affiche malgré tout une certaine sérénité quant à l'avenir d'Isoca, l'entreprise qu'il a fondée en 2020 avec Valérie Tini d'Ecotrans.

Se diversifier pour subsister

Son unité de production de ouate de cellulose repose sur un modèle vertueux : la transformation de cartons recyclés en isolant biosourcé pour le secteur du bâtiment. Opérationnelle depuis décembre 2023, elle devait tourner à plein régime avant les événements du 13 mai... « Nous avons dû réévaluer nos axes de développement. La pose de notre isolant est devenue une option stratégique après cette date, tout comme la formation (gratuite, ndlr) à destination des installateurs du BTP afin d'augmenter nos chances de commercialiser notre produit. » Les quelques contrats hebdomadaires d'installation que l'entrepreneur arrive à décrocher lui permettent tout juste de couvrir une partie des investissements.

L'export, une nécessité

Avec une capacité de production de 6 000 tonnes par an, pour 1 000 tonnes consommées localement, Isoca a intégré l'export dès sa création. Une orientation indispensable, notamment face aux prévisions de ralentissement de l'acti-

tivité économique locale. Toutefois, Aymeric Brun reste confiant, et pour cause, sa société est l'une des seules à fabriquer cet isolant écologique dans le monde. « Pour atteindre les marchés anglo-saxons, des certifications sont requises », précise l'entrepreneur. En rejoignant l'incubateur de l'Adecal Technopole, Isoca vise la certification RCNC (référentiel de la construction de la Nouvelle-Calédonie) reconnue comme gage de qualité à l'export. Un pas décisif pour propulser son entreprise vers d'autres horizons.

CONTACT

Tél. : 76 37 66

Site internet : www.isoca.nc

FB : ISOCA Nouvelle-Calédonie



Cosmétique naturelle

MADE IN FRANCE

Remerciez et fidélisez vos partenaires **clients et employés.**

Un large choix de cadeaux personnalisables

Vos commandes livrées gratuitement*

**Contactez-nous par téléphone au 31 26 20
ou par mail contact@panierdessens.nc**

Commandez en ligne www.panierdessens.nc



*Offre réservée aux entreprises, livraison gratuite sur Nouméa et Grand Nouméa. Sur demande pour les autres zones de livraison.

Complexe La Promenade Anse Vata - 109 promenade Roger Laroque 98800 Nouméa - Tél : 31 26 20 - Ouvert 7/7j 9h-18h



PEUGEOT PROFESSIONNEL



EXPERT
Combi 9 places
3.600.000 F/TTC*

5 ANS
DE GARANTIE
ou 150.000 km
premier terme éché

TGC
3%

*Offre soumise à conditions et valable jusqu'au 15 décembre 2024 sur les véhicules Expert Combi 9 places 2.0L 150 CV diesel BVM disponibles en stock. Le taux de TGC à 3% s'applique uniquement pour les sociétés détentrices du TRP. Photo non contractuelle.



LEVILLAGE AUTOMOBILE
21 rue Jean Chaliier - PK4 - Nouméa | **41.44.70** | www.peugeot.nc

NC MOTORS
1285, rue Camû ni xa - Koné | **46.61.61** | www.ncmotors.nc

CONSTRUISONS NOTRE PAYS,
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE.



L'actualité des entrepreneurs



DIDIER ET BRYAN LAMIELLE

JouéClub

Nouméa

Commandes maintenues pour les fêtes

À la tête de JouéClub Nouméa depuis 30 ans, Didier Lamielle n'a pas l'intention de céder à la morosité ambiante et continue de croire en l'avenir du pays. « *Toutefois, il est assez injuste et non conforme que les assurances locales ne couvrent plus les émeutes ni les mouvements populaires pour les nouveaux contrats et tous les renouvellements* », relève-t-il. Malgré une baisse significative de fréquentation en magasin et en ligne, ainsi qu'une diminution du panier moyen (entre 17 et 30 %), il a préservé l'emploi de ses cinq salariés en négociant un report de son loyer. Il a aussi fait le choix « *de maintenir les commandes pour la fin d'année* », même si les fournisseurs dans l'Hexagone demandent désormais des paiements préalables à toute expédition, au lieu de 30 à 60 jours fin de mois auparavant.

197, rue Auguste Benebig - Tél. : 25 22 70

www.joueclub.nc

JouéClub Nouméa



CÉDRIC SAUNIER

Norda Stelo Pacifique

Nouméa

Norda Stelo Pacifique prend la suite d'A2EP

Actionnaire depuis 2009 de la société A2EP, implantée en Nouvelle-Calédonie de longue date (35 ans !), la société Norda Stelo a racheté en novembre 2023 la totalité des parts de l'entreprise. A2EP a alors pris le nom de Norda Stelo Pacifique. « *Norda Stelo est une société québécoise d'ingénierie-conseil et de construction qui compte 900 employés. Elle se développe naturellement en Amérique du Nord mais souhaite également rayonner en s'implantant dans le Pacifique* », explique Cédric Saunier, son directeur local. Norda Stelo Pacifique, l'agence de Nouméa, est son seul bureau dans la région,

avec une quinzaine d'ingénieurs et techniciens. « *L'activité étant très calme en ce moment, il est rassurant en cette période d'avoir "une grande sœur" au Canada !* »

Tél. : 27 55 00

www.norda.nc

Norda Stelo - Pacifique

30 ans au service d'une filière d'excellence

Le 30 août, la SOPAC (SOciété des Producteurs Aquacoles Calédoniens) a fêté dans le même temps la fin de la saison de production de crevettes, ses trente ans et le départ à la retraite de la directrice de l'usine de conditionnement de Koné, Anne Guillaumin-Gauthier. Devant les aquaculteurs et tous les partenaires de la filière réunis, avec le personnel venu nombreux (la SOPAC emploie quelque 200 saisonniers et permanents à Koné et Nouméa), le directeur général, Pascal Lepitre, a fait le bilan de la saison écoulée. « *Plutôt positif avec 1 100 tonnes* », compte tenu des difficultés après le 13 mai pour acheminer l'aliment et les trésors d'ingéniosité nécessaires pour transporter les crevettes des quinze fermes réparties sur toute la Grande Terre jusqu'à l'usine de transformation de Koné.

Tél. : 27 40 46

www.sopac.nc

SOPAC NC



PASCAL LEPLITRE

SOPAC

Koné

**ALEXIA BASSET****Transition NC**

Nouméa

L'humain au cœur du changement

Parmi les nombreuses cordes à son arc, Alexia Basset est sociologue du travail et coach certifiée en conduite du changement. « Avec Transition NC, j'accompagne des organisations et des individus pour qu'ils soient acteurs de leur changement. Je travaille avant tout sur l'humain. » Une approche primordiale, au cœur de ses programmes actuels : des ateliers de reprise

du travail, consacrés au dialogue et à la résilience des équipes après les émeutes « pour davantage de compréhension et aborder ces sujets tabous en entreprise », des sessions de coaching individuel pour offrir aux dirigeants et managers un temps de réflexion sur leur gestion de crise ou encore un accompagnement stratégique et organisationnel des collectifs « car il s'agit désormais de se reconstruire, mais autrement ».

21 rue Frédéric-De Greslan - Tél. : 75 13 36 - alexia.basset@transition.nc

**SANDRINE FLEURENT****Lagon 687**

Nouméa

Un cadeau original « couleur locale »

« Je suis quelqu'un de très positif et ça se retranscrit dans mes créations. » Couleurs chatoyantes, flore et faune locales, les paréos et serviettes de Sandrine Fleurent respirent la gaieté. Créés localement, ces souvenirs de Nouvelle-Calédonie commencent à fleurir sur les étals des partenaires. Pourtant, la marque Lagon 687 est encore toute jeune ! Sandrine Fleurent

s'est lancée en avril dans l'aventure. Les émeutes auraient pu avoir raison de sa détermination, mais elle a préféré s'accrocher au projet. Elle qui est autodidacte, possède le sens du commerce depuis petite. « Il y a un marché pour ces produits « coup de cœur », à la fois localement, mais aussi pour des commandes à l'international, via le site d'e-commerce que je vais bientôt mettre en ligne. »

lagon.nc687@gmail.com

**JEAN-CLAUDE BECKER
ET DAN MALAIVAL****Gîte Tour du Monde**

Païta

Solidarité et cohésion en temps de crise

À mi-chemin entre Tontouta et Nouméa, le gîte Tour du Monde est un havre de paix en pleine nature. Pour Dan Malaival et Jean-Claude Becker, ce lieu représente avant tout une invitation aux voyages et un espace de partage avec les visiteurs. Alors que le tourisme est frappé de plein

fouet par la crise, les deux gérants ont su rebondir en conservant le même état d'esprit. « Nous avons opté pour un « accueil inclusif » en permettant l'accès de nos chalets en location temporaire et en baissant nos offres de 30 %. Cela a engendré un remplissage à taux plein, par une population cosmopolite... L'expérience est très positive ! Peut-être est-ce une opportunité d'innover en faisant d'un gîte un lieu témoignant d'un autre visage du pays... »

4, rue de La Roche Lengereau, Les Fougères - Tél. : 35 12 78 - tour-du-monde@mils.nc

**FRÉDÉRIC NICOL****Solutions Finance
et Digital NC**

Nouméa

Les services d'un DAF à la demande

« Les services de directeur administratif et financier (DAF), à temps partagé ou à la demande, ne sont pas encore très développés ici, pourtant c'est un principe qui a su séduire ailleurs, par la flexibilité et l'économie que cela peut apporter à l'entreprise. » Pour Frédéric Nicol, enfant du pays revenu sur le territoire après une douzaine d'années dans la finance et le contrôle de gestion en Europe, cette pratique présente de nombreux avantages

pour les sociétés qui n'ont pas besoin d'un DAF à plein temps ou pour approfondir une problématique spécifique. Avec Solutions Finance et Digital NC, il propose depuis quelques mois ce service, ainsi que des solutions digitales de gestion, de recrutement ou de relation clients. « J'accompagne les entreprises dans le pilotage de leur activité au quotidien. »

Tél. : 93 45 20 - direction.sofidi@gmail.com





L'actualité des entrepreneurs



**JULIEN SCHERPEREEL
ET ROMAIN AGOSTI**

Securetech NC

Nouméa

grâce à la polymérisation. « Nos filtres sont anti-explosion et anti-cyclonique. Ils sont normés et éligibles à l'aide à la sécurisation des entreprises de la province Sud. » Les deux associés vont d'ailleurs bientôt équiper de nombreuses petites et grandes structures, et même des particuliers. « Il y a un vrai besoin de sécurisation pour tout le monde. »

Tél. : 83 54 77 - securetech-nc@hotmail.com



Des produits de sécurisation inédits

Securetech NC est née de l'association de deux amis, l'un expert de l'import et de la construction, l'autre de la sécurité et de la prévention. Ensemble, ils proposent depuis juillet des produits de sécurisation des bâtiments et véhicules, jusque-là introuvables sur le territoire. Leur produit phare : les films anti-effractions, qui retardent de plusieurs précieuses minutes l'effraction en consolidant la vitre

La seconde main qui a du style

« L'enseigne existait en ligne depuis cinq ans, mais je souhaitais ouvrir un point de vente pour mes clientes et développer l'entreprise, afin de vivre pleinement de ma passion. » Dans cet objectif, Manon Mahot a suivi le programme Entreprendre au Féminin d'Initiative NC, qui lui a permis d'obtenir un prêt d'honneur et de lancer son projet de boutique de vêtements et d'accessoires féminins d'occasion.

Ainsi, ses clientes peuvent depuis avril « shopper » chez Renew, situé au Village en plein centre-ville de Nouméa, qu'elles soient motivées par des raisons budgétaires, une consommation responsable ou l'envie de dénicher une pièce unique. « Je veux démocratiser la seconde main, la rendre aussi attractive que le neuf, avec une friperie dans laquelle l'expérience d'achat est un moment agréable. »

35, avenue Maréchal Foch - Le Village - Tél. : 85 05 68 - renew.fripe.nc@gmail.com



SABAR SOUKIMAN

Niaouli Import

Nouméa

Alors « jeune » retraité d'Enercal, Sabar Soukiman a créé la société Niaouli Import en 2008 avec l'envie de faire connaître les produits indonésiens en Nouvelle-Calédonie. Depuis, l'entrepreneur importe divers produits alimentaires (chips, épices, sucre de fleur de coco...), des infusions de plantes médicinales, des baumes, de l'artisanat ou encore de l'huile de coco qu'il distribue au sein de plusieurs enseignes du territoire. Il est également présent sur les marchés les week-ends pour pouvoir parler des bienfaits de ces produits comme l'infusion à l'hibiscus qu'il a été le premier à faire venir sur le territoire. « Ma grand-mère était maraîchère, j'ai grandi dans cette ambiance », explique celui qui souhaiterait trouver un partenaire commercial pour développer son activité.

Tél. : 77 73 15 - niaouli.importnc@gmail.com



En route vers l'entrepreneuriat

Alors « jeune » retraité d'Enercal, Sabar Soukiman a créé la société Niaouli Import en 2008 avec l'envie de faire connaître les produits indonésiens en Nouvelle-Calédonie. Depuis, l'entrepreneur importe divers produits alimentaires (chips, épices, sucre de fleur de coco...), des infusions de plantes médicinales, des baumes, de l'artisanat ou encore de l'huile de coco qu'il distribue au sein de plusieurs enseignes du territoire. Il est également présent sur les marchés les week-ends pour pouvoir parler des bienfaits de ces produits comme l'infusion à l'hibiscus qu'il a été le premier à faire venir sur le territoire. « Ma grand-mère était maraîchère, j'ai grandi dans cette ambiance », explique celui qui souhaiterait trouver un partenaire commercial pour développer son activité.



STANISLAS GROULT

Côté Bureau

Dumbéa

Côté Bureau se relance à la ZAC Panda

« On a tout perdu dès la première nuit d'émeute », relate Stanislas Groult, responsable d'exploitation de Côté Bureau, société de mobilier de bureau qui était installée à Ducos. Malgré les circonstances, les gérants ont décidé de poursuivre l'activité. La société, qui fait partie d'un grand groupe et existe depuis une quinzaine d'années, venait

juste d'être rachetée. « L'équipe, qui compte sept personnes, a poursuivi en télétravail jusqu'à l'arrivée des conteneurs. Nous répondons à de nouveaux marchés publics et nous avons des commandes à honorer. Il a fallu rapidement relancer les commandes. » Les fournisseurs, en Europe et en Asie, ont joué le jeu. « Je les considère plutôt comme des partenaires. » La société a désormais trouvé un nouvel environnement à la ZAC Panda. Côté Bureau le renouveau !

Tél. : 28 28 45





YANNICK LE VACON
SARL Pacific Sud Services

Nouméa

Optimiser la gestion des entreprises

Après plus de dix ans d'expérience dans l'Hexagone, notamment dans la maintenance aéronautique et la gestion de projet, Yannick Le Vacon a intégré l'EDHEC dont il est sorti diplômé d'un master Pilotage et contrôle de gestion. Depuis son arrivée sur le territoire en 2008, il accompagne les entreprises dans le déploiement de leur logiciel ERP, « *qui leur permet de gérer, de façon intégrée et efficiente,*

tous leurs processus ». Il a notamment développé une expertise en gestion d'affaires et en comptabilité analytique auprès des sociétés du pôle services d'Engie. « *J'aime travailler avec les équipes pour trouver et mettre en œuvre des solutions pragmatiques et pérennes qui vont leur apporter un gain de temps et de productivité* ». L'entrepreneur a créé une SARL fin 2023 afin de soutenir le développement de son activité.

Tél. : 83 53 61 - yannick.levacon@edhec.com



ROXANNE BRUN
Strategy & Leadership

Nouméa

Accompagner les dirigeants dans leurs défis du quotidien

Après avoir été directrice adjointe des affaires économiques du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie puis directrice générale de la SPL Sud Tourisme et de la SEM Mwé Ara pour le domaine de Déva, Roxanne Brun a eu envie de mettre son expérience au service des diri-

geants. « *Je suis passionnée par l'accompagnement sur-mesure. Ce qui me plaît, c'est d'aider les chefs d'entreprise à définir et à affiner leur stratégie et leur leadership. Que ce soit sur site ou en distanciel, j'interviens dans divers domaines pour répondre aux besoins spécifiques de chaque leader* », souligne la consultante. Accompagnement à la prise de poste, gestion de la gouvernance, coaching en prise de parole, rédaction stratégique de rapport d'activité ou encore définition de plan d'action, son champ d'expertise est vaste.

Tél. : 76 47 00 - roxannebrun.consulting@gmail.com



KEVIN TUHEIVA
Decosols & Constructions

Dumbéa

Une expertise en béton !

Kevin Tuheiva affiche un parcours atypique. Alors qu'il a le projet de devenir architecte, le Calédonien est inscrit au concours de l'EGC « *à son insu, par un ami. J'ai donc passé et validé les tests d'entrée* ». Son Bachelor en poche, il se lance dans l'entrepreneuriat avant de racher-

ter, en 2018, la société Decosols & Constructions, spécialisée dans la réalisation de dallage industriel et décoratif avec finition et tout ouvrage en béton armé. Installée à la ZAC Panda depuis 2021, l'entreprise emploie une dizaine de salariés. Si l'activité a été impactée durant le début des émeutes, Kevin Tuheiva a « *réussi à conserver les emplois. Nous sommes sous-traitants de la plupart des entreprises de gros œuvre. C'est une chance (...). Cependant, on sent bien que le BTP est maussade* ».

Tél. : 81 19 88 - contact@decosols.nc

www.decosols.nc

decosols@constructions



GAËLLE LE TAILLANTER
Eden-Pharma
Nouvelle-Calédonie

Nouméa

Du salariat à l'entrepreneuriat

En 2022, Gaëlle Le Taillanter, ancienne DRH, saisit l'opportunité de se reconvertir. Elle rachète l'entreprise Eden-Pharma créée en 2016. Ce grossiste en parapharmacie importe et distribue des produits à l'ensemble des pharmacies du territoire. À la suite des émeutes, la cheffe d'entreprise a dû revoir son modèle économique. « *Durant trois semaines, le stock de marchandises situé dans la ZAC Panda était inac-*

cessible. Ensuite, les conditions pour nous y rendre restaient très compliquées ». Gaëlle Le Taillanter, qui a vu son chiffre d'affaires fondre de 70 % en deux mois, va déménager ses locaux à Sainte-Marie, début novembre. Propriétaire des murs, cette solution va lui permettre de réduire ses charges et de se rapprocher du gros de sa clientèle.

Tél. : 74 23 93 - direction.edenpharma@gmail.com

[mon bien-être NC by Eden Pharma](#)

Vous créez une société ? Votre entreprise propose des nouveautés ?
Contactez-nous via com@cci.nc pour que nous relayions
votre actualité dans ces pages.



Stand calédonien lors de l'édition 2022 du salon HOTEK à Nandi.



Candice Levet, conseillère international CCI

International

Faire de l'export une opportunité de relance économique

À Fidji, le secteur du tourisme en pleine expansion nécessite des équipements de pointe en matière de gestion de l'eau, des énergies et des services. À l'occasion du salon HOTEK à Nandi, le cluster export NCT&I et la CCI, membre de la Team France Export, ont mis en œuvre une mission économique du 22 au 31 octobre 2024.



Christopher Lorho, co-président du cluster NCT&I et entrepreneur

Rendez-vous B2B ciblés, soirées de networking pour créer des liens avec des partenaires régionaux et internationaux, tels sont les enjeux de ce déplacement. À la suite d'une première mission en 2022, une dizaine d'entreprises, dont certaines fortement impactées par les émeutes du mois de mai 2024, ont décidé de se tourner vers l'export. « Pour parer à l'incertitude montante, les entreprises doivent se préparer à intégrer l'export dans leur stratégie de développement. L'export, dans la région et sur l'axe indopacifique, doit faire partie de l'ADN de la reconstruction de la Nouvelle-Calédonie », analyse Christopher Lorho, co-président du cluster NCT&I et entrepreneur. « Ayant opéré ce virage il y a une dizaine d'années, mes filiales régionales sont venues compenser l'écroulement local. »

Une diversification essentielle

Ces quatre dernières années ont été dures pour les entreprises : crise Covid, absence de réformes structurelles pour restaurer une croissance durable, faillite du secteur nickel. Face à ces crises à répétition, la diversification apparaît comme une solution idoine pour relancer l'économie. « En diversifiant leurs activités, les entreprises diluent le risque d'une dépendance à un seul marché, c'est une bonne stratégie, déjà acquise pour certaines entreprises notamment dans la Tech. C'est

aussi un bon moyen de s'affranchir de la dépendance vis-à-vis de certaines zones d'approvisionnement », explique Candice Levet, conseillère international à la CCI.

Secteurs porteurs

À Fidji, plusieurs pistes d'export se profilent : le Groupe Suez, via sa filière de la Calédonienne des Eaux en contrat avec la Water Authority of Fiji depuis dix ans, génère des remontées de capitaux importants pour la Nouvelle-Calédonie. Le secteur des énergies renouvelables semble également porteur pour l'économie mixte et l'activité du tourisme. « Plusieurs études de marché ont été réalisées sur l'archipel fidjien, avec en tête de liste le secteur de l'agribusiness qui a la volonté de pousser vers l'innovation. » Un stand mutualisé lors du salon du tourisme HOTEK organisé à Nandi les 24 et 25 octobre doit permettre aux entreprises adhérentes de NCT&I de valoriser leurs savoir-faire.

Perspectives 2024 des PME calédoniennes à l'export

Le travail conjoint de NCT&I, la Team France Export et la CCI permet de mieux appréhender les freins et besoins des entreprises pour se lancer à l'export. Outre la mission fidjienne, plusieurs demandes d'études de marché se concrétisent déjà sur d'autres territoires, avec des installations d'entreprises calédoniennes notoires (50 et 100 employés) en Papouasie-Nouvelle-Guinée et des interactions de plus en plus ciblées en Nouvelle-Zélande.

Contact :

Tél. : 80 25 15 - Mail : c.levet@cci.nc

Il faut être expert pour trouver un expert !!

Pour vos besoins en :

Recrutement CDI, CDD cadres et non cadres
Travail Temporaire
Solutions RH

Une équipe de professionnels expérimentés travaille en étroite collaboration et met tout en œuvre pour vous satisfaire.

Les domaines d'activités de Manpower Nouvelle-Calédonie s'étendent sur tous les métiers :

- >BTP (électricien, soudeur, conducteur de travaux...)
- >INDUSTRIE (mécanicien, technicien de maintenance...)
- > TERTIAIRE et SERVICES (acheteur, comptable, responsable RH...)

Contactez-nous !

Manpower Nouvelle-Calédonie

37, Rte de la Baie des Dames - ZI Ducos
98863 Nouméa

270, Rue Marie & Théodore Ukako
98860 Koné

Agence Ducos :

- Intérim
agence.ducos@manpower.nc
T : 25 01 50
- Recrutement
recrutement@manpower.nc
T : 25 01 60

Agence Koné :

agence.kone@manpower.nc
T : 42 52 42

Manpower, Créateur de Solutions pour l'Emploi.





La technologie utilisée par Ecoblast est particulièrement adaptée pour éliminer la suie déposée sur les surfaces des bâtiments incendiés.

Innovation

La cryogénie à l'assaut des suies

Nettoyer les surfaces souillées par la suie sans polluer l'environnement, c'est ce que propose Ecoblast grâce à l'emploi de la cryogénie. Une méthode novatrice, puissante, sèche et non abrasive qui fait aujourd'hui ses preuves au sein des bâtiments sinistrés par le feu.



Pierre Minereau,
co-gérant de la société Ecoblast

Créée en 2010, la société Ecoblast s'est d'abord fait connaître dans le traitement des aciers et bétons (décapage, peintures anti-corrosion, de réflexion thermique, etc.). Depuis 2017, son champ d'action s'est élargi avec l'achat d'une machine de nettoyage cryogénique. « Cette technologie, explique le co-gérant de la société, Pierre Minereau, permet un traitement efficace et rapide, sans agression du support. Elle utilise un procédé sec, qui ne laisse donc aucune trace d'humidité et ne produit pas de déchets secondaires. Un flux d'air comprimé projette des particules de glace carbonique sur la surface à nettoyer. L'association du froid intense (choc thermique), de l'impact des particules (choc mécanique) et de la sublimation instantanée de la glace (effet de souffle) provoque le détachement et l'évacuation du déchet ». Un coup d'aspirateur et le tour est joué !

Poussière, suie, graisse...

Particulièrement adaptée pour décaper les espaces où l'eau ne peut être utilisée, tels que les lignes de production industrielle, les compartiments électriques ou les moteurs, cette technologie est également très efficace pour éliminer la suie déposée sur les surfaces des bâtiments incendiés. « Depuis quelques semaines, nous sommes beaucoup sollicités pour des demandes

de devis, reconnaît Pierre Minereau. Chaque chantier a ses particularités, les suies ne sont pas toutes les mêmes et la cryogénie a un coût. Nous réalisons donc des prélèvements afin de proposer les combinaisons de techniques les plus efficaces et rentables alliant la cryogénie, l'encapsulation par peinture et – si les eaux souillées peuvent être récupérées puis traitées – le décapage à haute pression. »

Des projets pour se relever

Inscrite dans l'ADN d'Ecoblast, la préservation de l'environnement est en effet une priorité de l'entreprise, elle-même sinistrée durant les émeutes. Ses bureaux situés à Doniambo sont partis en fumée. Un coup dur dont Pierre Minereau entend bien se relever en misant notamment sur deux nouveaux objectifs : « à l'horizon 2026, un projet de recyclage des diluants, et à plus court terme, le lancement d'une usine de recyclage des scories en produit de sablage ». Ce projet, porté conjointement par Ecoblast et sa société sœur Resco, a notamment remporté un appel à projets de la province Sud en 2011 (récompensé par un terrain à Koutio Kouéta où sera installée l'usine), ainsi qu'un prix de la French Tech NZ en 2023.

CONTACT

Tél. : 75 69 42 - direction@ecoblast.nc

Site internet : www.ecoblast.nc

LA SOLUTION
FRAÎCHEUR
AU RETOUR
DE LA CHALEUR

**PREMIER
PRIX**

3.480 FTTC

Réf. 830951

**VENTILATEUR
SUR PIED 40cm - 45W**



INDUSTRIEL



22.944 FTTC

Réf. 830662

**VENTILATEUR
MURAL 60cm - 130W**



OUTILS DE DIAGNOSTIC DE VÉHICULES

12.066 FTTC

Lire les codes

Effacer les codes

Test du moniteur
embarqué

Test du capteur
d'O₂

Multilingue

CREADER V+



Base de données
de plus de 1.000 DTC

Alimentation par
connecteur OBD

Compatible

LAUNCH

Réf. 210042



Entreprises, osez l'export !

La CCI-NC, membre de Team France Export*
en Nouvelle-Calédonie vous accompagne

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À VOTRE ENTREPRISE, QUEL QUE SOIT VOTRE PROJET

-  Structurez votre projet
-  Identifiez de nouveaux marchés
-  Trouvez des solutions de financement
-  Accélérez votre développement

Plus d'informations sur

 www.cci.nc



***TEAM
FRANCE**
— EXPORT —

20 000
entreprises françaises
accompagnées chaque
année à l'export

750
conseillers
à l'étranger

Un réseau de partenaires
référéncés dans plus de
50 pays

La CCI-NC, en partenariat avec Le Haut-commissariat de la République,
le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, Business France et BPI France.

 24 42 89

 c.levet@cci.nc    CCI-NC

Faire gagner les entreprises à l'international

**TEAM
FRANCE**
— EXPORT —

cci 
@ NOUVELLE-CALÉDONIE



Conjoncture



Le Panorama de l'immobilier 2023 et un état des lieux actualisé du secteur étaient au menu du Rendez-vous de l'économie proposé par la CCI et l'ISEE en septembre.

Panorama de l'immobilier 2023 - Un secteur en crise

Depuis 2013, la CCI, en lien avec l'ISEE et la Chambre des notaires, réalise le Panorama de l'immobilier, une enquête annuelle qui examine les transactions de l'année écoulée et envisage les perspectives à venir. Les résultats pour 2023 ont été présentés en septembre dernier.

En matière d'immobilier, l'année 2023 avait plutôt bien commencé avec un meilleur premier trimestre que celui de 2022, une année record. Toutefois, la tendance s'est inversée au fil des mois : le nombre de transactions immobilières a chuté, atteignant - 47 % en décembre par rapport à l'année précédente. Ce chiffre est particulièrement surprenant, considérant que la fin d'année est habituellement propice à une intensification des transactions. Cette dégradation s'explique notamment par l'annonce de la mise en sommeil de l'usine du Nord, impactant particulièrement la zone VKP, ainsi que des taux d'intérêt très élevés. En conséquence, l'an dernier, 2 387 transactions ont été enregistrées (- 17,4 % par rapport à 2022), pour un montant total de 74 milliards de F CFP (- 19,3 % par rapport à 2022). Néanmoins, bien que le nombre de transactions immobilières ait diminué par rapport à 2022, l'année 2023 reste une « bonne » année, au regard de 2024.

Effondrement du secteur en 2024

Finances publiques dégradées, crise du nickel, doutes sur l'avenir institutionnel... Le contexte n'est pas en faveur de l'immobilier. Les chiffres du premier et du deuxième trimestre 2024 sont sans équivoque : entre janvier et mars, - 41 % sur le nombre de transactions et - 44 % sur le montant global de ces transactions par rapport au premier trimestre 2023 ; entre avril et juin, - 67 % sur le nombre de transactions et - 71 % sur leur montant par rapport au deuxième trimestre 2022. 70 % des compromis de vente en cours ont été annulés et le nombre de ruptures des baux locatifs a augmenté de 50 % par rapport à 2023. En plus des facteurs déjà mentionnés, les taux d'intérêt restent hauts, décourageant les potentiels investisseurs : « *l'effet taux continue d'impacter la capacité d'endettement des foyers, même si on peut espérer que cela puisse baisser légèrement dans les prochains mois* », explique Boris Petron, directeur réseau

de la BCI. En parallèle de ce phénomène, les institutions bancaires observent une explosion du nombre de reports d'échéance : « *Pour vous donner un ordre d'idée, plus de 8 000 reports d'échéance ont été réalisés, pour un montant d'encours de 180 milliards* », précise-t-il. Pour l'ensemble de la place bancaire, ce chiffre monte à 1 000 milliards, soit 18 à 20 % des crédits touchés.

Dans ce contexte, difficile d'avoir une vision positive des mois à venir. Pour relancer ce secteur particulièrement impacté, les professionnels sont donc à la recherche constante de solutions. Tous le soulignent néanmoins : elles ne seront effectives qu'avec la relance de l'économie au complet, notamment grâce à l'aide de l'État.

En savoir plus :

www.cci.nc

www.isee.nc





Dossier

Dossier spécial élections consulaires

DES ENTREPRENEURS AU SERVICE DES ENTREPRENEURS, VOTEZ POUR VOS REPRÉSENTANTS !

Chef(fe)s d'entreprise, vous êtes appelé(e)s à élire vos représentants à la Chambre de commerce et d'industrie pour les cinq ans à venir. Ce temps fort démocratique prend un sens particulier en cette période où la refondation du modèle économique et sociétal de la Nouvelle-Calédonie est en jeu. Voter, c'est construire une représentation légitime et écoutée pour défendre vos intérêts. Cette année, la CCI met en œuvre le vote électronique pour faciliter l'exercice et vous faire gagner du temps.



Des missions au-delà de la représentation

La CCI n'est pas seulement une institution représentative, c'est aussi un établissement de services performant fournissant une offre étendue en matière d'accompagnement, de conseils, de mise en réseau pour les entrepreneurs, de formation initiale (plus de 300 étudiants inscrits par an dans ses écoles) et professionnelle (plus de 3 000 chefs d'entreprise et salariés formés par an). Ses équipes ont à cœur d'aider les entreprises de toute taille, au plus près de leurs besoins, pour améliorer leur performance. La Chambre mène un raisonnement global pour soutenir le développement des entreprises et de l'économie et agit pour créer les conditions favorables à la prospérité économique et à la compétitivité des entreprises. Dans la même lignée, elle s'investit dans la mission de gestionnaire d'infrastructures de transport, forte de plus de 55 ans d'expertise aéroportuaire, pour contribuer au développement de la Nouvelle-Calédonie.

Actrice majeure du développement économique de la Nouvelle-Calédonie, la CCI représente et défend librement les intérêts de ses ressortissants, les entreprises issues des secteurs du commerce, de l'industrie et des services. Corps intermédiaire entre le privé et le public, indépendant et apolitique, elle assure une mission de porte-voix des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics afin d'apporter la vision et la compréhension opérationnelles du terrain. En effet, la CCI est administrée par des dirigeants d'entreprise désignés par leurs pairs, qui connaissent parfaitement le tissu économique local et sont de véritables élus de proximité. Sollicitée par les institutions, elle contribue aux réformes économiques en menant des réflexions et émet des avis sur des projets de réglementation tout en étant force de proposition pour dynamiser les secteurs qui lui incombent. Les élus remplissent bénévolement cette mission en siégeant ou en participant à une centaine d'organismes relevant de la vie des entreprises et du développement écono-

mique. Son rôle s'avère également incontournable en période de crise, au sein des cellules de gestion mises en place par les autorités, avec toujours pour mot d'ordre : la défense des intérêts de ses ressortissants (les entreprises inscrites au Registre du commerce et des sociétés). Les élus sont force de proposition et s'auto-saisissent de sujets, pour proposer des pistes d'amélioration.

Des chefs d'entreprise investis

Expliquer inlassablement les fondamentaux du monde de l'entreprise qui demeure trop souvent méconnu et mal compris, tel est le combat des élus de la Chambre de commerce et d'industrie. Ces chefs d'entreprise bénévoles ont choisi, en plus de leurs activités, de s'investir dans les projets de la CCI. La mission de ces femmes et de ces hommes est d'intérêt général : accompagner les entrepreneurs de Nouvelle-Calédonie en faisant remonter les problématiques d'un secteur d'activité pour une meilleure prise en compte, et défendre les entreprises et leurs intérêts, tout en favorisant le développement global du territoire.



LES DATES À RETENIR

Les listes des candidats ont été affichées en octobre au siège du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et sur le site www.cci.nc, rubrique Élections 2024.

DÉBUT NOVEMBRE

Envoi du matériel de vote aux électeurs (qui comprend un bulletin de vote, une enveloppe électorale de couleur tenant lieu de carte d'électeur, une enveloppe de transmission pré-affranchie pour voter par correspondance, une fiche d'instruction aux électeurs, un numéro d'identifiant pour le vote électronique).

DU 4 AU 25 NOVEMBRE

Vote électronique et par correspondance.

5 DÉCEMBRE

Scrutin dans les bureaux de vote.

6 DÉCEMBRE

Proclamation publique des résultats.

ENTRE LE 17 DÉCEMBRE 2024 ET LE 16 JANVIER 2025

Assemblée générale constitutive.



3 FAÇONS DE VOTER

Dossier

DU 4 AU 25 NOVEMBRE 2024

1 NOUVEAU : LE VOTE ÉLECTRONIQUE SÉCURISÉ, RAPIDE, SIMPLE ET CONFIDENTIEL !

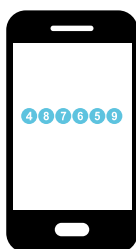
Votez en quelques clics !



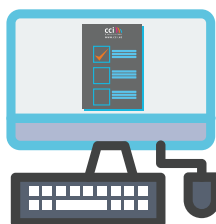
- 1** Entre le 4 et le 25 novembre 2024, connectez-vous sur le site [<https://cci-nouvelle-caledonie.legavote.fr>] depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.



- 2** Indiquez :
- Votre identifiant reçu par mail et par voie postale (si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez demander une réédition directement sur le site de vote électronique) ;
 - Votre date de naissance ;
 - Votre numéro RID (figurant sur votre extrait RIDET).



- 3** Saisissez votre numéro de téléphone afin de recevoir un code secret à 6 chiffres par SMS qui vous permettra de confirmer votre identité.



- 4** Vous êtes désormais connecté. Il ne vous reste plus qu'à suivre les dernières étapes pour voter.

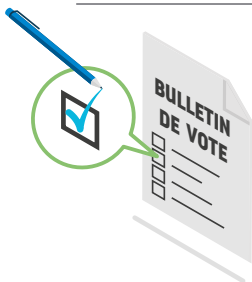


2

DU 4 AU 25 NOVEMBRE 2024

LE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Votez en 3 gestes !



1

Cochez sur votre bulletin de vote les noms des candidats retenus, sans aucune autre mention. Le nombre de candidats choisis doit être égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir.



2

Insérez le bulletin dans l'enveloppe électorale. Celle-ci ne doit porter aucun signe ou mention apparente.



3

Insérez l'enveloppe électorale dans l'enveloppe de correspondance pré-affranchie. Dans le cadre réservé, inscrivez vos nom et prénom (pour une entreprise individuelle) ou votre raison sociale (pour une société) ainsi que votre adresse. Signez l'enveloppe au dos avant de la poster. Le vote doit être envoyé au plus tard le 25 novembre 2024 (cachet de la poste faisant foi). Il appartient à l'électeur de prendre ses dispositions pour que son vote par correspondance parvienne en temps et en heure.

3

LE 5 DÉCEMBRE

LE VOTE PRESENTIEL

Votez en Mairie

Où voter ?

Les électeurs peuvent voter physiquement le jeudi 5 décembre, de 8 h à 14 h, dans leur bureau de vote de rattachement en fonction de la commune de leur siège social.

**Mairie de Nouméa**

pour les communes de la province Sud, Maré et Ouvéa.

**Mairie de Koné**

pour les communes de la province Nord.

**Mairie de Lifou**

pour la commune de Lifou.

Les électeurs, en chiffres

Pour les élections 2024, 13 619 électeurs* sont appelés aux urnes :

- 3 400 électeurs du secteur commerce ;
- 3 280 électeurs du secteur industrie ;
- 6 939 électeurs du secteur service.

*Chiffres arrêtés par le gouvernement le 19 juin 2024 sur proposition de la commission établissant la liste des électeurs.

Le bulletin de vote sera considéré comme nul :

- s'il est différent de celui qui a été imprimé par la CCI ;
- s'il porte un nombre de noms supérieur à celui des sièges à pourvoir ;
- s'il comporte le nom d'une personne n'ayant pas fait acte de candidature ou dont la candidature a été enregistrée dans une autre catégorie. Toutefois, les suffrages exprimés sur le même bulletin de vote en faveur des autres candidats sont valables.





Dossier

Nouvelle-Calédonie Tourisme, le Conseil de soutien à l'export, l'Adecal Technopole ou s'investissent au sein de divers clusters (NCT&I, le Cluster Maritime NC, Pacific Food Lab, etc.).

Qui peut voter ?

Tous les entrepreneurs individuels (« patentés ») immatriculés au Registre du commerce et des sociétés (RCS) de Nouméa en catégorie A et les sociétés immatriculées au RCS en catégorie B (via un représentant personne physique). Une même personne peut représenter plusieurs sociétés, et être éléctrice à titre personnel et à titre de représentant de sociétés.

La liste définitive des électeurs est disponible sur www.cci.nc, rubrique Élections 2024.

Le jour du scrutin, présentez-vous dans votre bureau de vote muni d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et, en complément pour les personnes morales (sociétés), d'un extrait Kbis de moins de 3 mois et, si la personne n'est pas le représentant légal de la société, un mandat de ce dernier la désignant comme électeur (modèle disponible sur le site www.cci.nc rubrique "Élections consulaires 2024", à noter que le mandataire doit exercer une fonction de direction au sein de la société). Le jour du vote, vous effectuerez dans l'isoloir les étapes 1 et 2 citées auparavant, et déposerez l'enveloppe électorale dans l'urne correspondant à votre catégorie. Le vote par procuration n'est pas admis.

Qui désigne-t-on lors du vote ?

Chaque électeur ne vote que pour les candidats éligibles dans sa catégorie professionnelle, correspondant aux activités commerciales, industrielles ou de services.

Pour les élections 2024, le nombre de membres de l'assemblée consulaire a été fixé à 33.

Pour chaque secteur, il existe des sièges dits affectés afin de garantir une représentation des entreprises présentant une importance économique particulière (ex. : les petits commerces, le tourisme, le transport, les nouvelles technologies...) et une représentativité provinciale équilibrée, ainsi que des sièges dits non-affectés (ou libres).

Plus pratique avec le vote électronique !

Pour faciliter la vie des chefs d'entreprise, la CCI déploie pour la première fois le vote électronique. C'est simple et c'est rapide ! Le vote par correspondance est aussi toujours possible. Ces possibilités peuvent vous faciliter la tâche, par rapport au vote physique organisé dans seulement trois mairies le jour J.

Si vous êtes un électeur personne physique et que vous ne pouvez pas vous déplacer au bureau de vote, vous devez voter en ligne ou par correspondance. Le vote par procuration n'est pas admis. Les listes des candidats et leur profession de foi sont en ligne sur le site internet de la CCI, www.cci.nc, dans la rubrique « Élections 2024 ».

Comment fonctionne la représentation consulaire ?

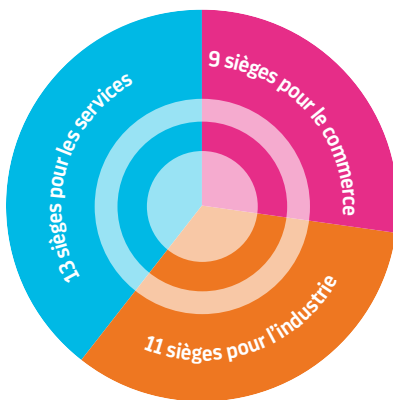
L'assemblée générale de la CCI détermine et porte les orientations stratégiques de la Chambre qui sont traduites en projets et en actions. Elle élit parmi ses membres un bureau composé de 5 à 10 personnes, dont un président (représentant légal de la CCI) et un trésorier. Le bureau conseille et assiste le président dans la gestion de la Chambre et dans la préparation des assemblées générales. Il peut également se voir déléguer certaines compétences de l'assemblée générale. L'équipe consulaire est épaulée par des conseillers techniques et des membres associés, eux-aussi entrepreneurs bénévoles, choisis pour leur expertise.

Outre les commissions dites règlementées (commissions des finances et d'appel d'offres), des groupes de travail peuvent être créés pour mener

des travaux sur des thématiques spécifiques (ex. aéroports, export, fiscalité, commerce, tourisme, etc.). Leur rôle est encore une fois de mettre en œuvre des actions très concrètes au bénéfice des entreprises et de la Nouvelle-Calédonie.

Pourquoi est-il important de voter ?

Élire ses représentants à la CCI, c'est faire entendre sa voix dans un environnement économiquement incertain. Les élus donnent l'impulsion à certaines orientations économiques et portent des chantiers qu'ils sou-



La répartition des membres de l'assemblée consulaire.

Un seul suffrage permet l'élection des 33 membres de l'assemblée consulaire. Il n'y a pas de deuxième tour !



haitent développer. Pour rappel, ils siègent au sein des conseils d'administration d'instances telles que l'Agence calédonienne de l'énergie,

Les informations du présent dossier sont sous réserve de l'arrêté de convocation du gouvernement publié au moins 40 jours avant la date du scrutin au Journal officiel de Nouvelle-Calédonie.



THE X3 PACK M



-600 000 FR\$*
d'avantages clients,
une opportunité unique.

*Offre valable sur les BMW X3 en motorisation 20d, 20i, 30e et 30d sur une quantité limitée de modèles.
600.000 Frs de remise client immédiate, voir conditions en concession. Photo non contractuelle.



PRESTIGE MOTORS
2, RUE EDMOND HARBULOT - NOUMÉA | 
44.30.00 | www.prestige-motors.nc

Construisons notre pays,
économisons l'énergie.

cci
formation
alternance
@ NOUVELLE-CALÉDONIE



L'alternance c'est une expérience, une formation, un métier

12 formations dans **5 secteurs** différents,
du **niveau bac** à **bac +3**



Formations de qualité



Adaptation aux besoins locaux



Alternance théorie/pratique



Diversité des parcours

www.cfa.cci.nc



14 rue de Verdun

24.31.45

cfa@cci.nc



CCI formation alternance NC



Les écoles de la CCI

une
école **cci** 
@ NOUVELLE-CALÉDONIE



Économie

Plan S2R : la jeunesse impliquée dans la consultation publique

Le membre du gouvernement Christopher Gygès a échangé le 5 septembre avec une vingtaine d'apprenants des écoles de la CCI sur leur vision de l'avenir.

Les acteurs économiques et la société civile, notamment la jeunesse du pays, se sont investis afin d'enrichir le plan de Sauvegarde, de Refondation et de Reconstruction (PS2R). L'objectif est d'aboutir à un consensus sur les mesures de soutien et les réformes à entreprendre, afin de définir un nouveau modèle de développement pour la Nouvelle-Calédonie.

Le monde économique calédonien, fédéré en groupes de travail depuis le début de la crise, s'est fixé une mission : mettre au service du débat public des propositions stratégiques qui peuvent s'inscrire dans le cadre du plan de Sauvegarde, de Refondation et de Reconstruction (PS2R) lancé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Le fruit de cette démarche concertée entre les institutions, les collectivités et la société civile sera transmis aux plus hautes instances de l'État dans le but de bâtir des dispositifs d'accompagnement adaptés. « La question de l'instabilité financière était au cœur de nos réflexions, explique David Guyenne, président de la CCI. Outre les mesures d'urgence (retraites, électricité, Ruamm), nous constatons que le poids des dépenses publiques n'est plus soutenable, il faut réduire considérablement la voilure et prioriser l'action publique. Nous souhaitons accompagner la traduction opérationnelle de cette nouvelle stratégie de développement ».

Garder les forces vives sur le territoire pour le reconstruire

Au cours des derniers mois, force est de constater l'émergence dans les débats de personnalités de la société civile dans toute sa diversité : entrepreneurs, professionnels de santé, jeunes, etc. Leurs réflexions ont permis de nourrir les échanges sur le modèle économique et social à inventer. « Il est urgent de permettre à la jeunesse de bâtir son avenir, poursuit David Guyenne. Combien de jeunes Calédoniens sont diplômés, combien se trouvent actuellement hors-cir-

cuit, quelles sont leurs aspirations et leurs inquiétudes, quels sont leurs potentiels et leur capacité d'agir ? Ce sont des questions essentielles afin de définir le périmètre de notre nouveau projet de société et surtout de trouver les moyens de garder toutes ces forces vives sur le territoire pour le reconstruire ». Parallèlement à la consultation publique qui a recueilli près de 3 000 réponses, les étudiants des écoles de la CCI – l'EGC Business School et la CCI formation alternance – ont été sondés pour exprimer leur point de vue. « Nous espérons un traitement sincère des informations générées via ces dispositifs pour que ces propositions soient transformées en actions concrètes », conclut le président de la Chambre.

UN TRAVAIL PARTICIPATIF POUR RELEVER LES DÉFIS À VENIR

Le plan S2R a été présenté du 17 au 22 octobre, au centre culturel Tjibaou. Ouvert par le ministre des Outre-mer François-Noël Buffet à l'occasion de sa visite en Nouvelle-Calédonie, ce colloque a rassemblé durant trois jours les institutions et les acteurs économiques, les représentants syndicaux et la société civile. Une trajectoire de trois ans est désormais tracée pour déployer un train de réformes visant à refonder le modèle économique, social et de santé, et institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. La CCI, par la voix de son président David Guyenne, y a rappelé la nécessité de permettre les conditions de la création de richesse, dont le territoire a besoin pour se redresser.



LE BON PLAN

— JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2024 —

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

Venez découvrir en magasin l'ensemble de notre gamme !



41 95 30 44 35 78 42 55 42 47 62 78



Ducos - 14 rue ampère

Tel. 28 15 58

www.ducos-quincaillerie.nc

#ExpertiseGarantie



LEMAITRE

La Sécurité depuis 1974

RIDER 2.0 S3



11 900^F_{TTC}



MUTUELLE DU NICKEL

La Mutuelle du Nickel
c'est plus qu'un complémentaire Santé !

Vous n'avez pas de complémentaire santé pour vos salariés ?

**Pensez à la Mutuelle du Nickel ouverte
à présent à tous les secteurs d'activité !**

CONTRATS
COMPLEMENTAIRES
SANTÉ
ENTREPRISES

MAGASINS
D'OPTIQUE

CABINETS
DENTAIRES

OPHTALMOLOGUES

AUDIOPROTHESISTES

2 ter rue Berthelot
à Nouméa

Tél. 26 60 40
servicefichier@mdn.nc

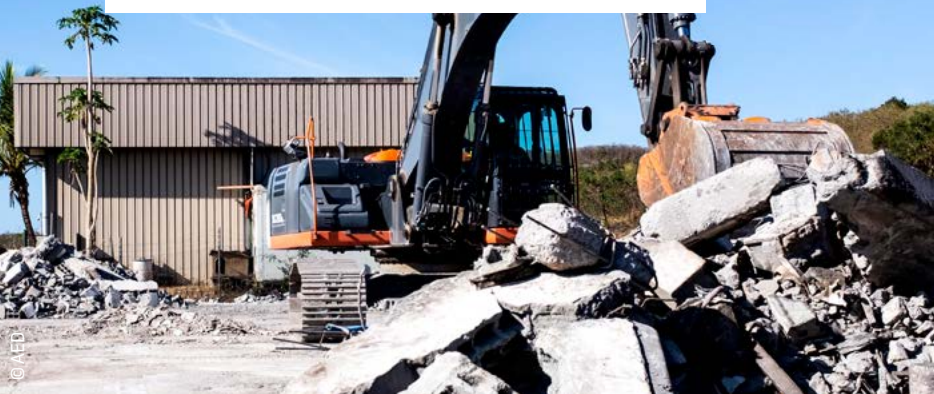
DECouvrez-NOUS !

Retrouvez toutes
les informations sur :
www.mdn.nc





Développement durable



Le guide de la démolition responsable

Élaboré par le gouvernement et de nombreux partenaires, ce guide simplifié propose un cadre structuré et rigoureux pour gérer les projets de démolition, minimiser l'impact environnemental et assurer la sécurité des travailleurs. Sur sept pages, il liste les différentes étapes à mener, des démarches administratives initiales jusqu'à la gestion des déchets.

A retrouver sur le site internet de l'Agence Calédonienne de l'Énergie : www.agence-energie.nc

Les chantiers de démolition ont débuté comme ici, au GPNC, grossiste en médicaments, dont le bâtiment a été entièrement détruit par un incendie pendant les émeutes.

Démolir ou déconstruire, des précautions s'imposent

Sécurité, santé, environnement, gestion des déchets... La démolition ou déconstruction des bâtiments sinistrés est un véritable casse-tête. Des outils, mis en place par la CCI et ses partenaires, sont désormais à la disposition des professionnels pour les accompagner dans ces opérations.

Les destructions importantes de bâtiments occasionnées depuis le mois de mai ont mis en évidence la nécessité de gérer de manière responsable les diverses opérations de démolition, ainsi que les déchets qui en sont issus. Engagée pour accompagner les entreprises dans leur transition écologique, la CCI s'est saisie de cette question en mettant en place une boîte à outils accessible sur son site Internet. « On y trouve un guide pratique (lire l'encadré), la charte de la démolition et de la déconstruction responsable du FCBTP et d'ACOTRED, ainsi que la liste des entreprises signataires, la réglementation actualisée relative à la gestion des déchets en province Sud ou encore une infographie simple et didactique qui permet en un coup d'œil de savoir comment gérer chaque type de déchet », détaille Coline Tavernier, chargée d'études à la CCI.

Responsabilités, risques et coûts

En complément de ces outils, la CCI se tient également aux côtés des entreprises en réalisant de nombreuses visites de terrain. « Ces rencontres sont l'occasion d'informer les entrepreneurs sur la réglementation, leurs responsabilités et les risques liés au démantèlement d'un bâtiment sinistré », explique Coline Tavernier. Les problématiques à prendre en compte sont en effet nombreuses, qu'il s'agisse de la mise en sécurité du site, des dangers pour la santé des travailleurs (notamment vis-à-vis des suies), de l'impact environnemental et du risque de corrosion de la structure du bâtiment en cas de nettoyage à grande eau, de la gestion des déchets et de son coût, etc. Autant de difficultés auxquelles s'ajoutent, pour bon nombre d'entreprises, les délais de prise en charge par les assurances, souvent longs. Dans ce contexte, démolir ou déconstruire son bâtiment sinistré dans les règles de l'art est « un défi pour les entreprises, en particulier en termes de financement », reconnaît la chargée d'études.



Coline Tavernier,
chargée d'études à la CCI.

CONTACT

direction@ecoblast.nc

Site internet : www.cci.nc



Numérique



En septembre, la CCI a sensibilisé les entreprises aux modalités de stockage et de sauvegarde de leurs données lors d'un Rendez-vous de l'économie.

Sécuriser et stocker ses données

Papiers d'assurances, fichiers clients, factures... Il existe de nombreuses données essentielles aux entreprises. Pour éviter les vols ou les pertes, il faut adopter de bonnes pratiques en matière de gestion de données.

Pour protéger efficacement ses données, il est essentiel de les identifier et de les classer. Chaque entreprise peut établir son propre système de classification, de la donnée la moins sensible (publique) à la plus sensible (confidentielle). Chaque niveau de classification correspond à un degré de protection spécifique, adapté au niveau de confidentialité de chaque donnée.

Parallèlement à la sécurisation des données, il y a également l'enjeu de leur stockage. Pour cela, on peut suivre la règle du 3-2-1 : 3 copies différentes sur 2 supports différents, dont 1 copie hors site (en dehors des locaux de l'entreprise, par exemple

sur un cloud) et idéalement 1 copie hors ligne, par exemple sur un disque dur externe. Bien sécuriser et stocker les données, c'est garantir leur confidentialité, leur intégrité et leur disponibilité. Il est impossible de prévenir toutes les pertes de données, mais l'essentiel est de préparer l'entreprise à y faire face. Car comme le rappelaient les intervenants du Rendez-vous de l'économie consacré à la sauvegarde et au stockage des données : entre la défaillance matérielle, l'erreur humaine et les attaques informatiques... « *La question de la perte de données n'est pas si, mais quand ?* ».

Choisir son « cloud »

Le cloud permet de stocker des données sur une plateforme en ligne, ce qui permet d'y accéder n'importe où et n'importe quand. L'entreprise peut opter pour un cloud public, privé ou hybride. Un cloud public est une infrastructure hébergée par un fournisseur externe, accessible à plusieurs clients via Internet (Google Cloud, OVH, Office 365, etc.). C'est une solution économique et flexible, mais avec moins de contrôle sur la sécurité. Un cloud privé, quant à lui, est dédié à une seule organisation et offre un contrôle total sur les données et la sécurité, mais est généralement plus coûteux. Un cloud hybride combine les deux approches.

LES BONNES PRATIQUES DE GESTION DE DONNÉES

1. Mettre régulièrement à jour les applications, logiciels et autres systèmes d'exploitation de l'entreprise pour éviter les failles de sécurité.
2. Utiliser des technologies qui renforcent la sécurité des données : antivirus, pare-feu, VPN, etc.
3. Contrôler l'authentification en implémentant une authentification multi-facteurs (exemple : mot de passe + validation sur le téléphone).
4. Gérer l'accès aux systèmes d'information et aux outils collaboratifs : chaque employé doit avoir accès uniquement aux informations qui lui sont essentielles pour réaliser son travail.
5. Sensibiliser ses collaborateurs aux bonnes pratiques de base : avoir un mot de passe robuste, ne pas ouvrir un mail suspect, ne pas cliquer sur un lien inconnu, etc.
6. Sauvegarder régulièrement ses données sensibles ou stratégiques afin de pouvoir les restaurer rapidement en cas de sinistre ou d'attaque.



Tourisme



Benoît Delagneau (à gauche), conseiller à la CCI, accompagne une quarantaine de structures touristiques en province Nord.

Tourisme, restaurer la confiance...

Si les prestataires touristiques gardent toujours l'envie d'accueillir des visiteurs dans un environnement naturel exceptionnel, restaurer un climat de confiance est une priorité, soulignent les acteurs du tourisme, secteur durement touché par la situation de ces derniers mois.

« Le 13 mai a donné un très gros coup de frein au tourisme en Brousse », note Benoît Delagneau, accompagnateur itinérant à la CCI pour le secteur du tourisme en province Nord. Début septembre, les conditions de circulation se sont améliorées, notamment sur la côte Est, et un petit frémissement s'est fait sentir du côté de l'activité. Mais au-delà des incertitudes sur le trajet, la situation économique des foyers influe déjà sur les dépenses. Et surtout, il va falloir rétablir la confiance. « Une certaine anxiété se ressent parmi la clientèle, poursuit-il. 2023 avait pourtant été une très bonne année pour la quarantaine de structures que j'accompagne. »

Développer d'autres ressources

Avec la province Nord et le GIE Tourisme Province Nord, le conseiller de la CCI a contacté tous les prestataires pour les guider, les informer et les accompagner dans leurs démarches de demandes d'aides. Il a fallu parfois trouver des relais sur place pour faciliter l'accès de certaines petites structures aux démarches, qui se font toutes en ligne. Globalement, les petites entités, avec moins de charges fixes, font « le dos rond » en attendant des jours meilleurs.

Réparer les liens

Du côté du GIE Tourisme Province Nord, structure qui assure la promotion touristique, une tournée sur le terrain a permis de constater que tout le monde avait hâte de reprendre une activité. Le GIE a convié tous les prestataires à tenir un stand durant la Foire du Pacifique programmée début octobre à Nouméa. Une démarche appréciée par une vingtaine d'entre eux. « L'idée est d'être visibles et de fédérer les acteurs. Il faut réparer les liens », indique Judickaël Selefen, son directeur. Une grande campagne de communication est programmée pour la fin de l'année.



Sylvie et Emmanuel Pratz.

DIFFICILE DE SE PROJETER

Certains hôtels ont hébergé les forces de l'ordre, ce qui leur a permis de limiter les pertes. D'autres font face à des situations plus délicates à l'image du Beach House de Poum. Belle structure implantée dans un cadre idyllique à l'extrême nord de la Grande Terre, l'établissement affichait régulièrement complet depuis son ouverture il y a cinq ans. Aujourd'hui, les gérants Sylvie et Emmanuel Pratz ont été contraints de licencier leurs cinq employés. Lourdemment endettés, ils assurent eux-mêmes l'entretien et le gardiennage de leur lodge. Grâce à l'aide de l'État, avec un petit coup de pouce de la province Nord et en puisant surtout dans leurs réserves, ils pourront tenir jusqu'à la fin de l'année en espérant que l'activité reprenne d'ici là. Mais difficile de se projeter dans un avenir plus lointain... « On vit au jour le jour. Notre situation est catastrophique. Retrouver la confiance, cela va être très compliqué ! »



Formation

« Réinvention professionnelle »

Offre complémentaire au bilan de compétences, cette formation de 11 heures animée par Nicolas Richette, spécialisé en développement personnel, s'adresse également aux personnes déjà sensibilisées pour continuer d'explorer les opportunités de reconversion ou de création d'entreprise. Elle s'appuie sur l'utilisation des outils de l'intelligence artificielle pour analyser les données et orienter les choix.

Réinventez votre parcours professionnel avec la CCI

Face aux bouleversements économiques actuels, la CCI propose un bilan de compétences revisité qui mixe entretiens individuels et ateliers collectifs. Une formule novatrice pour mieux répondre aux besoins des entreprises et de leurs collaborateurs souhaitant réorienter leur carrière.

« Dans le contexte actuel où de nombreuses entreprises doivent se restructurer, parfois fermer, la CCI a souhaité offrir une approche innovante du bilan de compétences, plus accessible, pour guider les salariés dans leur nouvelle orientation de carrière », indique Laurent Garcia-Vilella, responsable développement et relation clients à la CCI. La formation conçue pour accompagner le travailleur dans cette démarche complexe intègre des moments en face à face avec le formateur et des temps en collectif. « La dynamique de groupe facilite l'émergence de l'intelligence collective et ainsi la compréhension de la situation du bénéficiaire du bilan par le partage d'expériences », explique Kathia Contesse, psychologue du travail, qui anime la formation. « Le groupe devient aidant car il offre du soutien, de l'entraide et de la mise en réseau. L'animation doit faciliter l'expression de tous les participants. »

Engagement et questionnement

Concrètement, le parcours comprend 11 heures d'entretiens individuels et 13 heures d'ateliers collectifs. « Cette durée ne comprend pas le temps de travail personnel consacré à la réflexion et à la recherche », précise Kathia Contesse. Réalisé sur une période de huit à douze semaines en moyenne, le bilan requiert assiduité et engagement

de la part du bénéficiaire. « C'est un outil qui questionne, chamboule ! Le rôle du conseiller en bilan de compétences est aussi d'accompagner au mieux les participants sans choisir à leur place, sans jugement, mais en faisant ressortir le meilleur pour laisser émerger les possibles. » L'objectif est de donner à la personne les clés pour formaliser un projet professionnel cohérent et adapté aux réalités du marché. « Le voyage vaut amplement le détour. Le bilan de compétences permet d'apprendre à se connaître, de prioriser ses attentes, de reprendre confiance et de redonner un sens à sa vie professionnelle. »

Les objectifs

À l'issue, le bénéficiaire est en mesure de :

- Mieux comprendre le monde du travail et ses attendus ;
- Analyser sa situation actuelle et ses savoir-faire, savoir-être et compétences ;
- Identifier de nouvelles opportunités professionnelles ;
- Structurer son projet en fonction de ses ambitions ;
- Surmonter les obstacles et capitaliser sur ses atouts.



Kathia Contesse,
psychologue du travail

Contacts

Province Sud : 24 31 35

entreprises@cci.nc

Province Nord : 42 68 20

formation-nord@cci.nc



Fiche pratique



Comprendre le licenciement économique

Licenciement pour motif "économique", pour "force majeure"... Quelles différences ? Chaque type de licenciement correspond à des critères précis...

1. Une procédure bien encadrée

- Dans le cadre d'un licenciement économique, l'entreprise doit d'abord pouvoir justifier de difficultés économiques durables.
- Avant de licencier, elle doit chercher à reclasser le salarié, c'est-à-dire lui trouver un nouveau poste au sein de l'entreprise ou du groupe.
- Enfin, le choix des employés à licencier s'appuie sur des critères légaux : charge de famille, ancienneté et qualités professionnelles.

2. Des difficultés « durables » et « sérieuses »

Plusieurs indicateurs sont analysés pour déterminer si l'entreprise est en difficulté économique : baisse des commandes ou du chiffre d'affaires, pertes d'exploitation, dégradation de la trésorerie... Les difficultés doivent être vécues par l'ensemble de l'entreprise : si elle a trois établissements dont un qui a été détruit par exemple, il faut prouver que les difficultés économiques sont vécues par l'entreprise au complet, et non juste par cet établissement détruit. Si l'entreprise appartient à un groupe, il faudra justifier les difficultés économiques au niveau du groupe. La décision de recourir au

licenciement économique peut être sanctionnée si les difficultés ne sont pas suffisantes, si elles sont temporaires ou si la décision a été prise pour augmenter la rentabilité.

3. Plusieurs étapes à respecter

Dans le cas où une entreprise souhaite licencier un seul salarié, elle doit :

- Convoquer le salarié à un entretien préalable pendant lequel elle expliquera le motif économique justifiant la suppression de son poste ;
- Fournir ensuite une lettre de licenciement, notifier la suppression du poste et remettre les documents obligatoires.

Si plusieurs salariés sont concernés, l'entreprise doit :

- Consulter d'abord le comité d'entreprise ou les délégués du personnel ;
- Convoquer l'entretien préalable ;
- Informer ensuite la Direction du travail, fournir une lettre de licenciement et remettre les documents obligatoires.

La lettre de licenciement doit préciser la cause économique justifiant le licenciement et l'incidence de cette cause sur les emplois. Le

non-respect de cette procédure peut mener à des sanctions financières, il est donc préférable de se faire accompagner par un conseiller juridique.

4. Qu'est-ce qu'une force majeure ?

Les ruptures de contrats de travail pour « force majeure » sont rares et s'appliquent dans des cas très spécifiques : **les exactions n'en font pas partie**. Si l'entreprise est actuellement à l'arrêt mais pourra reprendre son activité dans le futur, le licenciement économique est préférable car les salariés licenciés pour « force majeure » peuvent se retourner contre l'entreprise si celle-ci rouvre, même des mois ou des années plus tard.

Contact

Conseillers CCI
Numéro vert : 05 03 03 ou caprelance@cci.nc



Comment j'ai réussi à...

CONTACT

Conseiller CCI : 24.31.00

conseil@cci.nc

www.cci.nc

Aller de l'avant pour rebondir

À la suite des émeutes du 13 mai qui ont notamment ravagé la zone d'Apogoti et durement touché leurs sociétés Crazy Bill et Cyber Média, les gérants ont bénéficié de deux volets d'aide. D'une part, un accompagnement des conseillers de la CCI via le numéro vert et d'autre part, des prestations de conseils de cabinets d'experts dans le cadre du fonds constitué par la solidarité du réseau national des Chambres de commerce et d'industrie.



1. LE BESOIN

Situés dans la zone d'Apogoti, le magasin Crazy Bill et la société Cyber Média, tous deux spécialisés dans la vente de matériel informatique, ont été très fortement touchés dès le début des exactions : pillage, mise à sac et destruction, en partie par le feu, des locaux aujourd'hui inutilisables. Les gérants ont dû faire face à une situation totalement inédite. « Dans ce cas, il n'y a pas de mode d'emploi, pas de référence, pas de cadre, pas de repère », souligne Bernard-Olivier Loudes, co-gérant. Après l'abattement des premiers temps, se greffe l'urgence de toutes les démarches : dépôt de plainte, assurances, gestion des ressources humaines, réorganisation « dans la mesure du possible » et mise en œuvre...

2. LA SOLUTION

Dans un premier temps, les gérants ont bénéficié d'un accompagnement des conseillers de la CCI, joignables au numéro vert. « C'est très appréciable d'avoir des personnes à l'écoute, empathiques, qui comprennent le langage, les enjeux et les difficultés du chef d'entreprise et qui sont en mesure d'apporter des premiers éléments de réponse, de le guider et de l'éclairer lorsqu'il est désorienté », relève Bernard-Olivier Loudes. Grâce au fonds constitué par la solidarité du réseau national des Chambres de commerce et d'industrie – qui a permis à la CCI-NC de s'entourer de consultants financiers, juridiques et en droit des assurances –, les gérants ont pu profiter des conseils d'un cabinet d'experts d'assurés métropolitain (notamment pour faciliter le dialogue avec les assurances, et mieux qualifier les valeurs à indemniser). Les gérants ont pu profiter d'une heure d'échange en visio

avec le cabinet d'expert d'assuré qui avait pris connaissance du dossier au préalable, apportant ainsi une autre lecture. « Ils ont pu répondre à mes questions et me donner des conseils. Cet échange a permis de faire les premiers pas pour amorcer un processus et (nous) donner de la visibilité ». Ils ont ensuite bénéficié de l'aide d'un cabinet d'expertise comptable pour monter les (complexes) dossiers de demande d'indemnisation auprès de la commission consultative nationale du fonds de solidarité de l'État dédié aux entreprises réalisant un CA supérieur à 95 millions de francs CFP.

3. LE RÉSULTAT

« La combativité fait partie de l'ADN d'un chef d'entreprise. Dans cette situation inédite que nous connaissons, bénéficier d'un accompagnement, d'une autre lecture de son dossier est indispensable. Tout chef d'entreprise, dans l'urgence de la situation, peut avoir le sentiment de se retrouver dans une impasse », note Bernard-Olivier Loudes. « Il est important d'actionner tous les leviers existants qui vont permettre d'obtenir des débuts de réponse et d'amorcer un processus (...) Cela permet de prendre du recul et participe à la mise en place d'une dynamique. C'est un premier pas pour initier une démarche, pour (pro)poser un cadre et redonner des leurs d'espoir afin d'aller de l'avant et rebondir. »

Crazy Bill



Tél. : 75 57 03
contact@crazybill.nc



Chiffres et échéances

Taux de l'usure

Prêts aux personnes morales (hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale) applicables au 1^{er} octobre 2024.

- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans : 7,68 %
- Prêts à taux fixe d'une durée entre 2 et 10 ans : 6,36 %
- Prêts à taux fixe d'une durée entre 10 et 20 ans : 6,41 %
- Prêts à taux fixe d'une durée de 20 ans et plus : 6,43 %
- Découverts en compte : 18,89 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans : 6,99 %

Intérêt légal (2^e semestre 2024)

Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels **8,16 %**
 Autres cas **4,92 %**

Indice et taux

Prix (août 2024) **106,43**
 Prix hors tabac (août 2024) **105,70**
 Inflation hors tabac (12 derniers mois) **+1,2 %**
 Inflation générale (12 derniers mois) **+1,5 %**
Salaire minimum garanti brut (septembre 2024)
 SMG horaire **985,42 F CFP**
 SMG mensuel **166 536 F CFP**
Salaire minimum agricole (septembre 2024)
 SMAG horaire **837,61 F CFP**
 SMAG mensuel **141 556 F CFP**
Feuille de paie (septembre 2024)
 Plafond CAFAT **384 400 F CFP**
 Plafond maladie CAFAT / RUAMM +FIAF **539 500 F CFP** (tranche 1)/
 à partir de **539 501 F CFP** (tranche 2 RUAMM)
 Plafond FSH **324 300 F CFP**
 Plafond formation professionnelle **484 400 F CFP**
 Plafond Sécurité sociale **461 098 F CFP**
 CCS **salaire total (non plafonné)**

Évolution du BT21

	2022	2023	2024
Janv.	109,58	100,57	100,94
Fév.	109,63	100,59	100,55
Mars	111,28	100,66	100,99
Avril	112,38	100,65	101,81
Mai	113,51	100,81	101,44
Juin	113,74	101,28	101,23
Juillet	114,49	101,75	100,94
Août	99,41	101,36	100,79 (provisoire)
Sept.	99,30	101,38	
Oct.	99,79	101,96	
Nov.	99,58	100,96	
Déc.	100,00	100,76	

Échéances fiscales

31 octobre

Impôts sur les sociétés

• **Paiement de l'acompte** (sociétés clôturant en mars et novembre).

• **Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS** (date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 30 juin).

30 novembre

Impôts sur les sociétés

• **Paiement de l'acompte** (sociétés clôturant en avril et décembre).

• **Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS** (date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 juillet).

15 décembre

Impôt sur le revenu (particuliers)

• **Paiement de l'avis** (Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ayant un revenu et n'ayant pas opté pour un paiement par mensualisation ou prélèvement à l'échéance. Le montant à payer figure sur les avis envoyés par voie postale ou disponibles sur votre compte fiscal en ligne).

31 décembre

Impôts sur les sociétés

• **Paiement de l'acompte** (sociétés clôturant en janvier et mai).

• **Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS** (date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 30 août).

Impôt sur le revenu (professionnels)

• **Paiement de l'avis** (cette échéance concerne toutes les personnes physiques ayant un revenu et n'ayant pas opté pour un paiement par mensualisation ou prélèvement à l'échéance. Le montant à payer figure sur les avis envoyés par voie postale ou disponibles sur votre compte fiscal en ligne).

Entreprises en difficulté, la CCI vous aide

Dès les premières difficultés ou inquiétudes, contactez vos conseillers en entreprise. Ils vous accompagnent de façon personnalisée, gratuite et confidentielle.

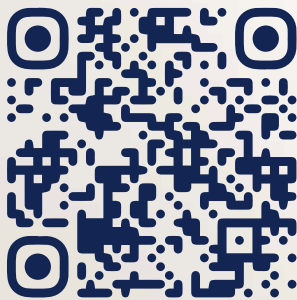


(Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h)

Les conseillers CCI de Koné, Poindimié et Nouméa, experts en gestion répondent à ce numéro, pour aider chaque entreprise de façon individuelle.

Rubrique web dédiée

Accéder au guide



- Page info crise
- Newsletter info crise
- Réseaux sociaux : info en continu
- Guide pratique des démarches & FAQ
- Outils en ligne
Tableaux des aides, des docks, des services...



Pour les entreprises qui évoluent dans les secteurs de **l'hôtellerie**, de **l'industrie de transformation** ou de **l'aquaculture**,
vous avez jusqu'au
30 juin 2025
pour réaliser votre prédiagnostic
ou votre audit !

Vous souhaitez réaliser des économies en diminuant vos consommations énergétiques ?

L'Agence Calédonienne de l'Énergie vous accompagne !

Audits énergétiques

Prédiagnostics énergétiques

**Toutes les informations sur : www.agence-energie.nc
au : 28 58 28 ou sur nos réseaux  **

Dispositif d'accompagnement cofinancé par :

